

# RENTREE 2020 INSCRIPTIONS ET REINSCRIPTIONS

## I) Dates de la campagne d'inscription administrative

- Ouverture des applications d'inscriptions définitives : **8 juillet**
- Fermeture des applications : **du 17 juillet midi**
- Réouverture des applications : **17 août dans la journée.**
- Clôture des inscriptions : **30 août**  
(y compris les primo-entrants)

## II) Ouverture du bureau de la scolarité

En raison de la crise sanitaire, l'établissement sera fermé au public jusqu'au 30 août 2020.

Le service de la scolarité sera fermé pendant la période du 17 juillet au 17 août 2020

Vous pourrez nous joindre par mail :

Licence 1	<a href="mailto:scolarite-licence1@univ-fcomte.fr">scolarite-licence1@univ-fcomte.fr</a>
Licence 2 et 3 APAS	<a href="mailto:scolarite-licence-apas@univ-fcomte.fr">scolarite-licence-apas@univ-fcomte.fr</a>
Licence 2 et 3 EM	<a href="mailto:scolarite-licence-em@univ-fcomte.fr">scolarite-licence-em@univ-fcomte.fr</a>
Licence 2 et 3 ES	<a href="mailto:scolarite-licence-es@univ-fcomte.fr">scolarite-licence-es@univ-fcomte.fr</a>
Licence 2 et 3 MS	<a href="mailto:scolarite-licence-ms@univ-fcomte.fr">scolarite-licence-ms@univ-fcomte.fr</a>
Licence Professionnelle	<a href="mailto:scolarite-licence-lp@univ-fcomte.fr">scolarite-licence-lp@univ-fcomte.fr</a>
Licence 2 et 3 ERGO	<a href="mailto:scolarite-licence-ergo@univ-fcomte.fr">scolarite-licence-ergo@univ-fcomte.fr</a>
Master 1 et 2 MS	<a href="mailto:scolarite-master-ms@univ-fcomte.fr">scolarite-master-ms@univ-fcomte.fr</a>
Master 1 et 2 EOPS	<a href="mailto:scolarite-master-eops@univ-fcomte.fr">scolarite-master-eops@univ-fcomte.fr</a>
Master 1 et 2 APAS	<a href="mailto:scolarite-master-apas@univ-fcomte.fr">scolarite-master-apas@univ-fcomte.fr</a>
DEUST	<a href="mailto:scolarite-deust-agapsc@univ-fcomte.fr">scolarite-deust-agapsc@univ-fcomte.fr</a>

## III) Avant de vous inscrire, vous devez vous acquitter de la Contribution Vie Etudiante et Campus (CVEC)

Une quittance vous sera délivrée, elle sera **obligatoire** dans le processus d'inscription.

- Vous êtes boursier sur critères sociaux (CROUS), réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire, demandeurs d'asile, vous serez exonéré de la CVEC à condition de vous connecter sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>.
- Une attestation d'exonération vous sera délivrée après vérification de votre situation.  
Le numéro de quittance vous sera demandé lors de votre inscription administrative en ligne.
- Vous êtes étudiant en formation continue ou étudiant en échange international en France, vous n'êtes pas assujetti à la CVEC et vous n'avez pas à effectuer cette démarche.

## IV) Inscription et réinscription administrative à l'Université

- **Inscription et paiement en ligne** pour les diplômés de licence, DEUST, licence professionnelle et master

Lien accessible en juillet : <http://admission.univ-fcomte.fr/inscription-u-sports.php>

## V) PAIEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION

**Le paiement de vos droits s'effectuera exclusivement par carte bancaire via l'application d'inscription en ligne.**

Les étudiants boursiers sont exonérés des droits d'inscription. Le statut de boursier est contrôlé au moment de votre inscription. Si votre dossier social n'est pas à jour, il faudra vous acquitter de vos droits d'inscription et vous pourrez demander le remboursement après réception de votre notification de bourse.

## VI) COMMENT TRANSMETTRE VOS PIÈCES JUSTIFICATIVES :

Les pièces justificatives doivent **obligatoirement** être numérisées et déposées dans les 5 jours ouvrés sur l'application, tout en respectant la date de fermeture des applications :

Lien accessible en juillet : <http://admission.univ-fcomte.fr/inscription-u-sports.php>

**Attention** : Les documents envoyés par voie postale ou déposés dans les locaux ne seront pas acceptés.

### **Pour tous :**

- Carte d'Identité ou Carte de séjour en cours de validité

- Autorisation de fixation d'image

(<http://admission.univ-fcomte.fr/inscription-u-sports.php> à droite dans *information scolarité*)

- Certificat médical datant de moins de trois mois

(<http://admission.univ-fcomte.fr/inscription-u-sports.php> à droite dans *information scolarité*)

- Attestation de la Contribution Vie Etudiante et Campus (CVEC)

- Inscription pédagogique

## En plus pour les nouveaux étudiants

- 1 photographie d'identité** récente
- Attestation de **recensement** délivrée par la mairie de votre domicile
- Certificat de **participation à l'appel** de préparation à la défense
- Photocopie du **relevé de notes du Baccalauréat (L1)**
- Relevé de notes** de la dernière année fréquentée pour les **étudiants venant d'une autre UFR** et attestation de diplôme (L2 / L3 / LPro/Masters)

## VII) INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES

Elles sont à effectuer par les liens suivants :

L1 : <https://enquetes.univ-fcomte.fr/limesurvey/index.php/968866?lang=fr>

L2 : <https://enquetes.univ-fcomte.fr/limesurvey/index.php/755498?lang=fr>

L3 : <http://enquetes.univ-fcomte.fr/limesurvey/index.php/997315?lang=fr>

## VIII) SUIVI ET CONSULTATION DE VOTRE INSCRIPTION :

Vous avez déposé vos documents en ligne, consultez l'avancement de votre dossier en cliquant sur ce lien :

Lien accessible en juillet : <http://admission.univ-fcomte.fr/inscription-u-sports.php>

Consultez régulièrement cette application ou votre messagerie électronique (mail étudiant ou mail personnel pour les primo-entrants) : les gestionnaires de scolarité vous contacteront par mail pour vous signaler les pièces manquantes.

U-Sports - Unité de promotion, de formation et de recherche des sports

Inscription ou réinscription définitive à une formation STAPS

[Retour](#)

Sélectionnez votre profil

// J'ai déjà un numéro étudiant

[Finir l'inscription](#) [Assistance](#) [Réglementation](#)

Pièces justificatives et récapitulatif d'inscription

- imprimer votre récapitulatif d'inscription
- revoir la liste des pièces justificatives à fournir pour valider l'inscription
- déposer vos pièces justificatives en ligne après votre inscription
- suivre le traitement des pièces justificatives par la scolarité de votre formation
- activer votre compte SESAME

**U-S P O R T S**

U-Sports  
<http://u-sports.univ-fcomte.fr>  
[Plan d'accès](#)

Infos scolarité

**Inscription Pédagogique**  
Publié le 26/06/2018

**Pièces à fournir**  
Publié le 26/06/2018

## IX) CARTE D'ETUDIANT, CERTIFICATS DE SCOLARITE :

Pour les réinscriptions :

Votre carte d'étudiant sera automatiquement réactualisée. Votre quittance et vos certificats de scolarités vous seront envoyés par mail.

Pour les nouvelles inscriptions :

Votre quittance, vos certificats de scolarités et votre carte d'étudiant vous seront envoyés par voie postale.

La carte d'étudiant est demandée pour l'accès aux salles d'examen, pour la restauration (CROUS) et pour l'accès à la Bibliothèque Universitaire. En cas de perte, la carte vous sera facturée 10 euros.

## X) LES REUNIONS DE RENTREE

Le calendrier de rentrée sera consultable sur le site de l'UFR.

Lien :

<http://u-sports.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu617/s-inscrire-a-l-u-sports/s-inscrire-a-un-diplome-staps-18086.html>